

FICHE D'INSCRIPTION « Stage Margot XAM CREW & Céline LAGRUE »

À L'ÉCOLE DE DANSE NILDA DANCE

10, RUE HENRI CHAUSSON - 71300 MONTCEAU-LES-MINES - 06 83 33 99 16 - SIRET 53354745100021
nilda.dance71@gmail.com - http://www.ecole-nildadance.fr

Dimanche 18 Décembre 2016 - Places Limitées



Margot danse depuis une quinzaine d'années, elle a commencé à l'école municipale de danse de Gonfreville- l'Orcher. Elle continue de se former ensuite grâce à de nombreux stages en France et à l'étranger (Los Angeles, New-York, Suisse, Italie, Hollande...). Elle se rend aux USA tous les ans pour se confronter aux nouvelles propositions artistiques dans le monde de la culture urbaine. Formée par SAXO (FRANCE) , elle forme également avec Andreï Trehet un duo de choc, d'énergie et de passion. Ils fondent ensemble le "EVER FRESH CREW" en 2011 avec lequel ils participent à de nombreux shows, ainsi que le groupe "X.A.M" depuis 2013 avec lequel ils participent entre autre au World Of Dance (France, et Hollande en 2015) et au HHI (juin 2016), catégorie Méga Crew. Sur 13 crews participants, ils termineront 6ème a la finale française au palais des Congrès à Paris.

NOM: PRÉNOM..... ÂGE:

MAIL: ADRESSE.....

COMMUNE: CODE POSTAL:

N° DE TÉLÉPHONE:/...../...../...../..... N° DE PORTABLE:/...../...../...../.....

AUTORISATION PARENTALE POUR LES ÉLÈVES MINEURS:

Je soussigné(e) autorisant mon enfant

..... de participer au stage, du Dimanche 18 Décembre 2016 se déroulant à l'École Nilda Dance.

Date / Signature(s) Parent(s) / élève(s):

Cours et Horaires:

- 14H00-15H00 Street/Hip-Hop Initiation/Débutant
- 15H00-16H00 Street/Hip Hop Intermédiaire/Avancé
- 16H00-17H00 Dancehall (Tous Niveaux)
- 17H00-18H00 Handi-Valide(Tous Niveaux)

Tarifs: Règlement par chèque accepté à partir de 20€ à l'ordre de Céline Lagrue

Adhérent:

- 1 Cours 20€
- 2 cours 30€
- Duo Handidanse-Danse 25€

Non-Adhérent:

- 1 Cours 25€
- 2 Cours 35€
- Duo Handidanse-Danse 30€

Condition d'inscription:

L'inscription sera prise en compte qu'après réception du Bulletin d'inscription et du Règlement.

En cas d'annulation, 50% seront retenus et le solde sera remboursé sous présentation d'un document justifiant l'impossibilité à poursuivre le stage.

En cas d'un nombre d'élèves inscrits insuffisant, le stage peut-être annulé. (remboursement de l'inscription).